

PROGRAMME DÈS MAINTENANT TES ENTRETIENS DE COACHING

auprès de notre permanente qui gère
l'agenda de notre coach :



A LA PERMANENCE AIIT



PAR TÉLÉPHONE

au 05 61 55 99 72 (mêmes jours)



PAR MAIL

aiit@insa-toulouse.fr

EXCLUSIVITÉ ADHÉRENTS AIIT

CAREER COACHING

/ SERVICE GRATUIT

Pour les 5 premières séances

/ PARTOUT EN FRANCE

Entretiens en face à face
ou à distance (téléphone, visio...)

Conception : blackpaper.fr - Crédit photo : Shutterstock

135, avenue de Ranguel
31077 Toulouse Cedex 4
Tél. : +33 (0)5 61 55 99 72

E-mail : aiit@insa-toulouse.fr
www.aiit.insa-toulouse.fr



Facebook



Viadeo



L'AIIT INNOVE !



A partir de cette année, tous nos adhérents peuvent bénéficier d'un service gratuit d'accompagnement individualisé (ou coaching) quelque soit leur localisation géographique.

Les entretiens avec notre coach d'entreprise se déroulent **en toute confidentialité**, soit en face à face, soit à distance (téléphone ou visioconférence), dans nos bureaux toulousains de l'AIIT (campus INSA Toulouse).

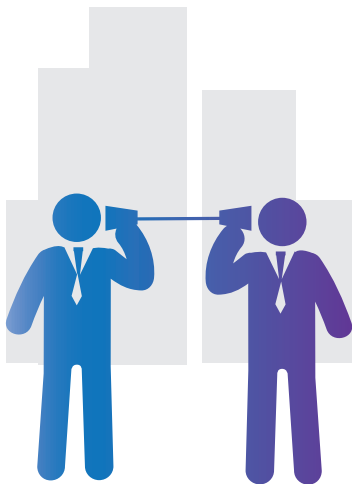
LES 5 PREMIÈRES SÉANCES SONT GRATUITES



POURQUOI FAIRE UNE SÉANCE DE COACHING ?

- / Être plus efficace et plus serein dans ta vie professionnelle.
- / Retrouver de la motivation et faire le point sur ta carrière.
- / Être accompagné dans ta prise de poste ou ta recherche d'emploi.
- / Atteindre les objectifs que tu t'es fixés.

UN COACH : DÉFINITION



- / Un coach est une personne formée à l'écoute et à l'observation de la personne.
- / Il maîtrise des processus d'accompagnement qui favorisent les prises de conscience, la résolution de problème et la mise en action pour atteindre des objectifs.
- / Il aide la personne accompagnée à prendre la mesure de ses besoins et à mettre en place les stratégies et les solutions qui lui conviennent.
- / Par des techniques fines de questionnement, d'analyse et de synthèse, il lui permet de trouver et de mettre en œuvre ses propres solutions.
- / Un coach est avant tout un accompagnateur.
- / C'est un facilitateur qui sait accompagner et remotiver les personnes, il apprend à penser autrement.



MODE D'EMPLOI

- / Les entretiens de coaching ont une durée de 1 heure.
- / Ils sont fixés par l'adhérent selon l'objectif recherché et sa disponibilité.
- / Les permanences de notre coach sont bi-mensuelles, les vendredis après-midi.